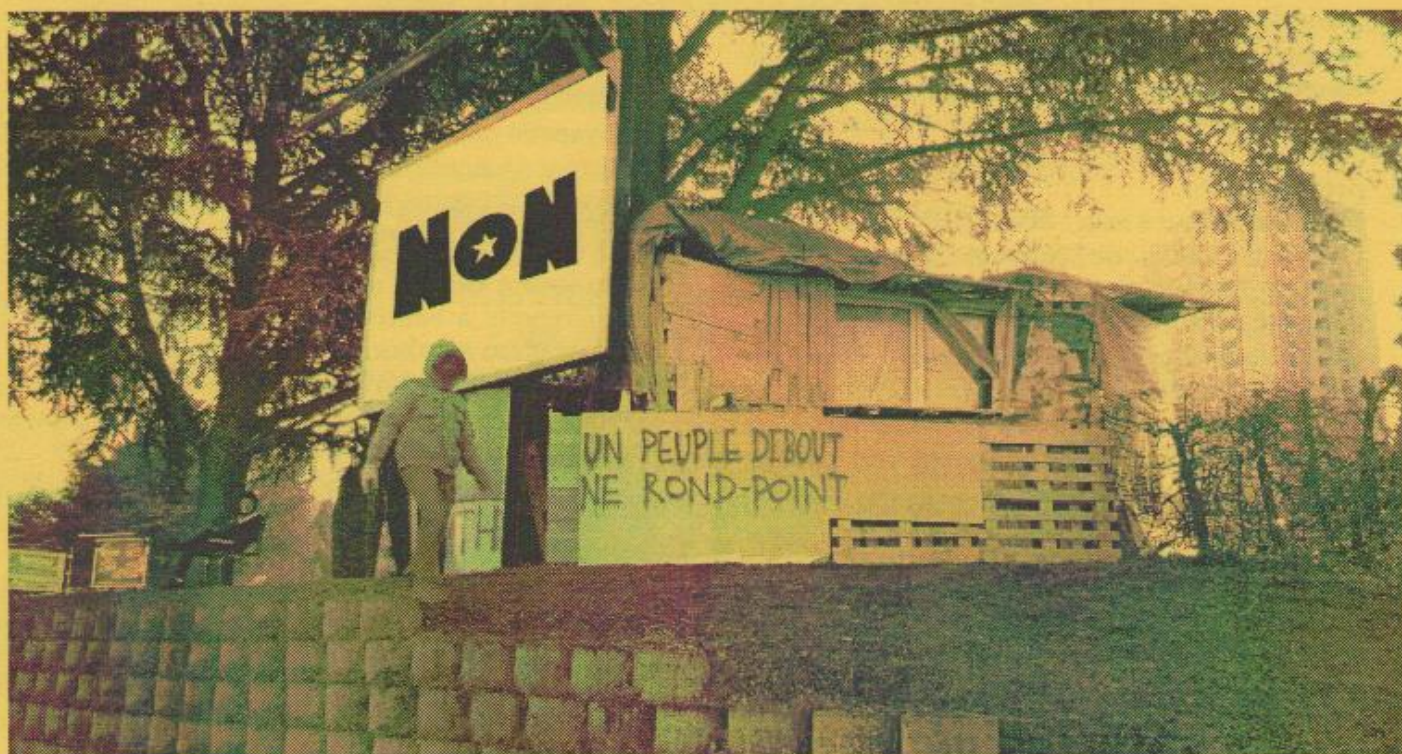




LE DÉCHAÎNÉ



JOURNAL DE GILETS JAUNES DE MONTHIEU. N°6, ST-ÉTIENNE, LE 13/02/2019



ACTE XIV - SAMEDI 16/02

**13H ROND-POINT DE
MONTHIEU**

14H PLACE DU PEUPLE

MOBILISATIONS-ACTIONS

SOMMAIRE : Résumé des actions / Témoignages / Le capitalisme, des clés pour le comprendre / Sur le partage des richesses et du temps de travail / Appel de l'Assemblée des Assemblées / Des GJ face à la justice de classe / Gueules cassées / Steel, au service des grandes entreprises / Brèves

RÉSUMÉ DES SEMAINES PRÉCÉDENTES

Samedi 26/01 : Acte XI. Plus de 2000 personnes à Saint-Étienne. Le cortège part de Place du peuple à 14h puis passe rue des Martyrs, à l'Hôpital de la Charité, la Bourse du Travail, le puits Couriot, Carnot puis Jean Jaurès. Ensuite la manifestation se dirige vers Châteaureux où la police disperse la manifestation à coups de gaz lacrymogènes, procède à une dizaine d'arrestations (chiffres à confirmer). Il n'y aurait pas eu d'utilisation de LBD40 à Saint-Étienne le 26 janvier. Après la manifestation, quelques gilets jaunes se retrouvent place Jean Jaurès en attendant la manifestation nocturne prévue à 20h.

Manif nocturne à 20h : beaucoup d'interpellés et une grosse charge de l'énorme dispositif policier présent. La vingtaine de camions de CRS traque la moindre personne qui aurait participé à cette manifestation nocturne. On entend parler d'une bonne quinzaine d'interpellés le soir (douze selon *La Tribune*). A noter que les arrestations ont été d'une extrême violence.

Manif à Roanne et dans le Gier.

Dimanche 27/01 : manif des foulards rouges « pour la défense de la démocratie et des institutions ». La bourgeoisie sans cervelle s'est réuni à 10 000 à Paris selon la préfecture. Des GJ ont investi la manif avec une superbe banderole : Macron et Benalla entouré de 2 gros cœurs et une jolie pancarte « lbd mon amour ».

Mercredi 30/01 : destruction par la police, mairie, conseil général et préfecture des ronds-points de Méons, Monthieu et Firminy leclerc. Le rond-point de Chazeau est toujours occupé. L'avant-veille, une « mise en demeure de quitter les lieux » avait été déposée par la police ; suite à cela les *déchainés* se sont réunis en nombre à Monthieu pour faire front et un gilet a été renversé par une voiture sur le rond-point. On peut imputer cet accident à la police, la mairie, le conseil général et à la préfecture et au trouble qu'ils ont semé en déposant cette menace.

Samedi 02/02 : Acte XII sous la neige. Un petit millier de manifestants, bataille de boules de neige et rigolade. Peu de policiers en vue. Direction Monthieu pour bloquer le centre commercial. Le centre ferme ses portes à notre arrivée. Mini barricade devant une des entrées. Les policiers mettent longtemps à sortir et tout le monde se tire dès qu'on les aperçoit. Retour en ville en plusieurs cortèges.

Mardi 05/02 : grève en compagnie de TOUS les syndicats, exceptés la CFDT. Beaucoup de GJ présents, environ 4 000 manifestants. Comme d'habitude, les syndicats prennent la parole chacun

à leur tour. Individuellement de la jalousie se ressent chez certains syndicalistes. Vous étiez là avant les GJ, personne n'a jamais dit le contraire ! Malgré certains échanges houleux nous continuons à vous appeler à vous mobilisez encore plus régulièrement dans la rue avec nous. Le cortège s'élanche en direction du pitoyable siège du Me(r)def. Quelques autocollants, quelques vitres fissurés et la cgt qui appelle à se disperser... Des dizaines de GJ remontent en ville, font une halte devant Verney-Carron et se dispersent.

L'après-midi, rendez-vous est donné à 14h place Chavanelle pour aller mettre un coup de pression à Centre 2. Opération caddie gratuit non réussie mais opération promenade des policiers et paniquent chez les vigiles réussie.

Dimanche 08/02 : ouverture d'un local GJ au 12 rue Grenette à Saint-Etienne. Le local est ouvert à tous de 9h00 à 20h00.

Sur place vous trouverez quatre boîtes à idées :
1/boîte de dialogue pour ceux qui veulent s'exprimer et qui ne peuvent le faire lors des AG.
2/boîte pour proposition action pacifique
3/boîte pour proposition action plus dure
4/boîte de suggestion diverse et variés

Un cahier de doléances est aussi sur place, les comptes rendus des AG seront affichés ainsi que les manifestations (Saint-Etienne, Roanne, Montbrison, Firminy, Aire du Gier...) Ainsi que celle des autres départements limitrophes ou importantes.

Samedi 09/02 : Acte XIII. Entre 1 000 et 2 000 manifestants. On ne lâche rien ! Place du Peuple, Bourse du Travail, Place Chavanelle, Jean Moulin, Châteaureux, Boulevard Jules Janin, et Carnot.

La préfecture annonce 11 interpellations, 8 policiers blessés par on ne sait quoi (peut-être celui qui a maladroitement trébuché sur le trottoir Place Anatole France ?!) et ne mentionne pas le nombre de blessé du côté des manifestants... Seulement la nuit approchait donc, comme à son habitude, la police provoque, la police blesse, puis la police interpelle !

Parallèlement des GJ reconstruisent la cabane au rond-point de Monthieu. MTH *déchainés* toujours présents !!!

Nous omettons beaucoup d'actions et de manifestation, veuillez nous en excuser, ce n'est pas volontaire. Vu les difficultés dû à l'expulsion et à la fatigue, le Déchainé a mis du temps à paraître. Aujourd'hui nous revenons nombreux, déterminés et unis avec tous les GJ. Re-construisons tous les ronds-points, ouvrons des lieux en ville, tractons, manifestons, niquons-les !

Le samedi 12 janvier 2019 à Saint-Étienne

Audrey

Pour se faire voir, pas se faire avoir, voilà pourquoi je suis là. Ce qu'il se passe est inadmissible. Il nous faut un Smic correct. 8 milliardaires gagnent autant que 3,6 millions de pauvres. 80 millions de fraude fiscale ! Il nous faut la justice sociale. Chasse aux fraudeurs, pas aux chômeurs. Je suis informaticienne en hôpital et je gagne bien ma vie, je ne suis pas là pour moi ou pour mon pouvoir d'achat, je peux partir en vacances, j'ai 5 semaines de congés, je peux vivre correctement. Il faut arrêter de couper l'argent au service public.

L'inégalité de soins : il y a une grosse différence entre l'espérance de vie des riches et celle des pauvres. Macron est une marionnette, les milliardaires tirent ses ficelles. Édouard Philippe est un bouffon. On va tout droit à une catastrophe environnementale, et ils s'en foutent. On veut la sécurité sociale à 100 %, arrêter les mutuelles et leurs pubs qui coûtent cher et alimentent les fonds de pension. Arrêter les médicaments placebo, que les tests soient faits par des laboratoires d'État, limiter les bénéfices des soins des cancers à 5 % (ils sont à 50 %). Limiter l'écart des salaires et les passer de 1 à 10 maximum. Ce sont eux les parasites, les assistés, qui vivent de notre travail.

André, Mathieu, David au rond-point de Monthieu

Mathieu veille toute la semaine pour empêcher les flics de démolir la cabane du rond-point. Il veut travailler dans les espaces verts, mais là, c'est saison morte. Il a 20 ans.

André critique les gens qui restent sur le rond-point parce que parfois ils boivent trop. David répond que c'est difficile de dormir ici, dans le froid, de rester toute la semaine. Lui il vient le week-end, de 7h à 21h. Chacun est Gilet Jaune à sa façon, mais au fond, on a tous les mêmes revendications. Pour André, il y a beaucoup de jeunes, c'est une famille, c'est le pays, c'est la France.

David a 31 ans, il pense que chacun vient avec son histoire, avec ce qu'il est. On n'est pas inscrits dans un parti politique, mais c'est politique. Une rébellion contre la politique de Macron et le manque d'humanité de sa politique. David lui, il fait des efforts depuis juillet 87, date à laquelle il a commencé à travailler alors qu'il avait 15 ans : faire les courses avec les premiers prix au lieu d'acheter des bonnes choses, sacrifier mes vacances, je travaille depuis que j'ai 15 ans sans vacances, je suis mécanicien. Des

efforts sur les choses superflues, sur les choses non vitales. Les efforts doivent être réciproques, il y a une contrepartie : moins de vaisselle, de piscine et autres à l'Élysée. Chacun doit contribuer, pas seulement nous.

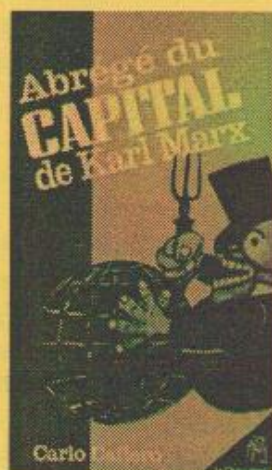
Les décisions doivent être prises entre raison et passion, c'est ce que je fais dans ma vie, tous les jours. Ce gouvernement est sans passion, sans balance : est-ce que ça va faire du bien ou du mal aux gens ? Dans les décisions, il faut les deux. D'abord se demander : est-ce qu'on doit le faire ? Et ensuite seulement, est-ce qu'on peut ou pas. Tu te rends compte : on n'a plus les moyens de mourir aujourd'hui, il faut faire un crédit pour enterrer les tiens, ce sont les autres qui subviennent à notre mort, c'est malheureux, on n'a plus les moyens de décéder dignement. Nous avons tous droit à un logement décent, à une nourriture correcte, stopper les taxes sur la nourriture, car ce n'est pas un luxe mais un besoin vital. On peut taxer les playstations et les grosses bagnoles. Ma fille est petite, elle veut être coiffeuse, je lui dis que c'est bien, mais en moi-même je me dis *tu veux être pauvre alors*. Avec ma femme, on a réfléchi et on s'est dit qu'on allait devenir propriétaires pour ne pas payer de loyer à la retraite, il faudrait donner cette opportunité à tous. Par exemple, pour l'égalité hommes / femmes, nous on travaille tous les deux et la garde de notre enfant c'est 300 euros par mois, la Caf nous donne 145 euros par mois mais ça s'arrête à ses 6 ans. On a fait le choix d'une nounou parce qu'avec nos horaires, on ne peut pas la mettre en crèche. Si tu comptes les charges patronales qu'on doit payer, ça nous coûte 6 à 700 euros par mois pour la nounou. Dans ce cas, la plupart du temps, ce sont les femmes qui arrêtent de travailler puisqu'on sait bien qu'elles ont de plus petits salaires. Ce n'est pas normal. Moi j'ai un bon boulot, je retrouve du travail illico, mais ma femme, c'est plus dur, il vaut mieux qu'elle garde son CDI, donc on a fait ce choix. Il faudrait des crèches qui ouvrent pour les gens qui sont en poste ou qui travaillent avec des horaires décalés. Je dis à David que c'était le cas de la crèche associative Baby Loup à Chanteloup-les-Vignes, qui proposait cela, et puis ensuite, il y a eu un procès très médiatisé et la crèche a déménagé sur une autre commune. Ça marchait très bien, c'est donc tout à fait possible. D'ailleurs ça doit être le cas dans les crèches des hôpitaux.



LE CAPITALISME : DES CLÉS POUR LE COMPRENDRE

« L'ouvrier a tout fait ; et l'ouvrier peut tout détruire, parce qu'il peut tout refaire. » Un travailleur italien

Le capital, des mécanismes économiques si incompréhensible que ça ? Nous vivons dans une société capitaliste, c'est un fait indéniable ! Dans les lignes qui suivront, et dans les prochains numéros, nous retranscrivons un livre écrit en 1878 par Carlo Cafiero : *l'Abrégé du capital*. Le but étant d'expliquer le développement de la production capitaliste afin d'affiner notre compréhension de ce monde. Cet abrégé résume fidèlement et de manière simple, mais pas simpliste, le livre de Karl Marx : *le Capital*. Marx a écrit 3 volumes, le second traite du processus de circulation du capital et le troisième de l'ensemble de la production capitaliste. Il sera ici question du 1^{er} volume.



CHAPITRE PREMIER Marchandise, monnaie, richesse et capital

La marchandise est un objet qui a deux sortes de valeur : la valeur d'usage, et la valeur d'échange ou valeur proprement dite. Si je possède, par exemple, 20 kilogrammes de café, je peux, soit les consommer pour mon propre usage, soit les échanger contre 20 mètres de toile, ou contre un habit, ou contre 250 grammes d'argent, si, au lieu de café, j'ai besoin de l'une ou l'autre de ces trois marchandises.

La valeur d'usage de la marchandise est fondée sur les qualités propres de cette marchandise, laquelle est, en vertu de ses qualités, destinée à satisfaire tel de nos besoins, et non tel autre. La valeur d'usage de 20 kilogrammes de café est fondée sur les qualités que le café possède : qualités qui le font apte à nous fournir le breuvage que chacun connaît mais qui ne le rendent pas capable de nous vêtir, ni de nous servir de matière pour une chemise. Pour cette raison, nous ne pouvons profiter de la valeur d'usage des 20 kilogrammes de café que si nous

éprouvons le besoin de boire du café ; mais si, au contraire, nous avons besoin d'une chemise, ou d'un habit, nous ne savons que faire de la valeur d'usage des 20 kilogrammes de café ; ou, pour mieux dire, nous ne saurions qu'en faire, si, à côté de la valeur d'usage, il n'y avait pas, dans la marchandise, la valeur d'échange. Il arrive que nous rencontrons une autre personne, qui possède un habit, mais qui n'en n'a pas besoin, et qui au contraire a besoin de café. Alors il se fait tout de suite un échange. Nous lui donnons les 20 kilogrammes de café, et elle nous donne l'habit.

Mais comment se fait-il que les marchandises, bien qu'elles diffèrent toutes entre elles par leurs qualités diverses, c'est-à-dire par leur valeur d'usage, puissent néanmoins s'échanger toutes entre elles en des proportions données ? Nous l'avons déjà dit. C'est parce que, à côté de la valeur d'usage, il existe dans la marchandise la valeur d'échange. Or, la base de la valeur d'échange, ou valeur proprement dite, c'est le travail humain nécessaire pour la production. La marchandise est procréée par le travailleur ; le travail humain est la substance génératrice qui lui donne l'existence. Toutes les marchandises, donc, bien que différant entre elles par leurs qualités, sont parfaitement identiques dans leur substance, parce que, filles d'un même père, elles ont toutes le même sang dans leurs veines. Si 20 kilogrammes de café s'échangent contre un habit, ou contre 20 mètres de toile, c'est précisément parce que, pour produire 20 kilogrammes de café, il faut la même quantité de travail humain qu'il en faut pour produire un habit, ou 20 mètres de toile. La substance de la valeur est donc le travail humain, et la grandeur de la valeur est déterminée par la grandeur de ce travail humain. La substance de la valeur est la même dans toutes les marchandises : il n'y a donc qu'à en égaliser la grandeur, pour que les marchandises soient, comme expressions de la valeur, toutes égales entre elles, c'est-à-dire toutes échangeables les unes contre les autres.

La grandeur de la valeur dépend de la grandeur du travail : en douze heures de travail, on produit une valeur double de celle qui est produite en six heures seulement. Donc, dira peut-être quelqu'un, plus un ouvrier est lent à travailler, par inhabilité ou par paresse, et plus de valeur il produit. Rien de plus inexact. Le travail qui forme la substance de la valeur n'est pas le travail de Pierre ou celui de Paul, mais un travail moyen, qui est toujours égal, et qui est dit proprement travail social. C'est le travail qui, dans un centre de production donné, peut être effectué en moyenne par un ouvrier travaillant avec une habileté moyenne et une intensité moyenne.

Connaissant le double caractère de la marchandise d'être à la fois une valeur d'usage et une valeur

d'échange, on comprendra que la marchandise ne puisse naître que par l'opération du travail, et d'un travail utile à tous. L'air, par exemple, les prairies naturelles, la terre vierge, etc., sont utiles à l'homme, mais ne constituent pas pour lui une valeur, parce qu'ils ne sont pas un produit de son travail, et, par conséquent, ne sont pas des marchandises. D'autre part, nous ne pouvons fabriquer pour notre propre usage des objets qui ne pourraient être utiles à autrui : dans ce cas, nous ne produisons pas des marchandises ; et nous en produisons encore moins quand nous travaillons à fabriquer des objets qui n'ont aucune utilité ni pour nous ni pour les autres.

Les marchandises, donc, s'échangent entre elles ; c'est-à-dire que l'une se présente comme l'équivalent de l'autre. Pour la plus grande commodité des échanges, on convient de se servir toujours, comme équivalent, d'une certaine marchandise donnée : celle-ci sort, par là, du rang de toutes les autres, pour se placer en face d'elles comme équivalent général, c'est-à-dire comme monnaie. La monnaie est donc la marchandise qui, par habitude ou par sanction légale, a monopolisé la fonction d'équivalent général. C'est ce qui est arrivé chez nous pour l'argent. Tandis que, primitivement, 20 kilogrammes de café, un habit, 20 mètres de toile, et 250 grammes d'argent étaient quatre marchandises qui s'échangeaient indistinctement entre elles, aujourd'hui on dira que 20 kilogrammes de café, 20 mètres de toile, et un habit sont trois marchandises qui valent chacune 250 grammes d'argent, c'est-à-dire 50 francs.

Mais soit que l'échange se fasse immédiatement, d'une marchandise contre une autre, soit qu'il se fasse par l'intermédiaire de la monnaie, la loi de l'échange reste toujours la même. Une marchandise ne peut jamais s'échanger contre une autre si leurs valeurs d'échange ne sont pas égales, si le travail nécessaire pour produire l'une n'est pas égal au travail nécessaire pour produire l'autre. Il faut bien retenir cette loi, parce que c'est sur elle que se fonde tout ce que nous aurons à dire par la suite.

Une fois la monnaie apparue, les échanges directs, ou immédiats, de marchandise contre marchandise, cessent. Les échanges, dorénavant, doivent tous se faire par l'intermédiaire de la monnaie : en sorte qu'une marchandise qui veut se transformer en une autre doit, d'abord, de marchandise se transformer en monnaie, puis de monnaie se retransformer en marchandise. La formule des échanges, donc, ne sera plus une chaîne continue de marchandises, mais une chaîne alternative de marchandise et de monnaie. La voici :

*Marchandise – Monnaie – Marchandise –
Monnaie – Marchandise – Monnaie.*

Or, si dans cette formule nous trouvons indiqué le cercle que parcourt la marchandise dans ses transformations successives, nous y trouvons également indiqué le cercle parcouru par la monnaie. Et c'est de cette formule que nous extrairons la formule du capital.

Quand nous nous trouvons en possession d'une certaine accumulation de marchandises, ou de monnaie, ce qui est la même chose, nous sommes possesseurs d'une certaine richesse. Si à cette richesse nous pouvons faire prendre un corps, c'est-à-dire un organisme capable de se développer, nous aurons le capital. Prendre un corps, ou un organisme capable de se développer, veut dire naître et croître ; et, en fait, l'essence du capital repose précisément sur la possibilité d'obtenir que la monnaie prolifère.

La solution du problème : trouver le moyen de faire naître le capital, dépend de la solution de cet autre problème : trouver le moyen de faire faire à l'argent des petits, ou plutôt : trouver le moyen de faire augmenter l'argent progressivement.

Dans la formule qui indique le cercle parcouru par les marchandises et la monnaie, ajoutons, au terme monnaie, un signe qui indique une augmentation progressive, en l'exprimant, par exemple, par un chiffre ; nous aurons :

*Monnaie – Marchandise – Monnaie 1 –
Marchandise – Monnaie 2 – Marchandise –
Monnaie 3.*

Voilà la formule du capital.

Dans le prochain numéro : Comment naît le capital



SUR LE PARTAGE DES RICHESSES (ET DU TEMPS DE TRAVAIL)

Le travail, ce serait la santé et comme un bonheur n'arrive jamais seul, il rendrait libre. On voit bien sûr cette maxime inscrites en lettre de fer à l'entrée d'Auschwitz-Birkenau et de Dachau, mais un modèle récent du président de la République française a pu dire lors de la campagne électorale de 2012 : « C'est par le travail qu'on devient libre, une absence de travail est une aliénation ». Il parlait du travail scolaire... Mais difficile de ne pas entendre résonner, entre habile (?) provocation de communicants et clin d'œil à l'extrême droite, la référence historique. D'autant que la dichotomie travail libérateur/travail aliénant est centrale dans le moment où émerge le slogan nazi : dans les années 30, ceux qui dénoncent l'aliénation par le travail sont les communistes, les socialistes ou les intellectuels dont on brûlera bientôt, dans un premier temps, les livres. Pourtant, loin des discours et poncifs lénifiants, l'histoire du temps de travail des salariés n'est en rien un long fleuve tranquille. C'est plutôt une histoire mouvementée : conquêtes, défaites, sang versé.

Au sens moderne, le travail salarié naît, grosso modo, avec l'apparition de l'industrie au XIX^{ème} siècle. Dans les ateliers, dans les usines, on a besoin de main d'œuvre en quantité.

L'exploitation de l'humain comme ressource n'est pas nouvelle : la traite négrière est parfaitement légale en France depuis 1642. Le système esclavagiste, aboli par le gouvernement révolutionnaire en 1794, rétabli par Napoléon, l'esclavage ne disparaît définitivement qu'en 1848. Mais ce système peut être difficilement rapatrié : il repose sur un racisme qui ne peut s'appliquer dans le contexte métropolitain où les idées révolutionnaires, notamment celles d'égalité et de liberté se sont propagées et continuent d'agiter la société. Ce n'est pas qu'on est plus humaniste que nécessaire, mais on se méfie.

Certes, le salarié du début du XIX^{ème} siècle n'est pas un « bien meuble » - Le statut des esclaves est ainsi défini dans le Code Noir, article XLVIV : « bien meuble », donc sans droit. -, il a un salaire, son patron n'a pas le droit de vie ou de mort sur lui. Son sort est-il pour autant bien meilleur ? Sans doute, mais la différence est relative : un salaire qui ne lui permet que de conserver sa force de travail et peu de temps et d'énergie pour autre chose, un statut de citoyen qui reste théorique - le suffrage censitaire ne sera aboli qu'en 1848 -, pas de droit de grève - il faudra attendre 1946 pour que celui-ci soit inscrit dans la Constitution -, des conditions de vie souvent déplorables et partant, une espérance de vie incomparablement plus faible que ses bons maîtres.

Voici d'ailleurs ce qu'affirme le célèbre inventeur du taylorisme en 1911 : « Il nous faut dire que l'une des premières caractéristiques d'un homme qui est capable

de faire le métier de manutentionnaire de gueuses de fonte est qu'il est si peu intelligent et si flegmatique qu'on peut le comparer, en ce qui concerne son attitude mentale, plutôt à un bœuf qu'à toute autre chose. »

L'évolution des interdictions qui sont peu à peu mises en place légalement permet de comprendre, en creux, ce qui était permis jusqu'à qu'elles voient le jour.

Voici donc un rapide historique qui prend en compte 3 critères : durée légale du temps de travail, congés payés et âge de départ à la retraite. Il est accompagné de quelques perles d'un discours patronal qui défend avec une belle insistance conservatrice la divine liberté d'entreprendre : menaces de la récession, de la concurrence étrangère, de la décadence, de la guerre, de la morale outragée, de l'impossibilité de consommer. Menaces, culpabilité, chantage et brutalité.

1841 Interdiction de travailler pour les enfants de moins de 8 ans et du travail de nuit pour ceux de moins de 13 ans. On limite également la journée de travail : 8 petites heures pour les 8-12 ans, seulement 12 pour les 12-16 ans ? Quant au plus de 16 ans... *Open bar*

1848 La durée légale passe à 12h, pour tous. Que demande la peuple, cette masse inculte ? Ils n'ont pas le temps de lire ? Ils ne vont pas à l'école ? Non ?

1850 Les premières retraites apparaissent dans le secteur du chemin de fer (c'est le fameux régime spécial des cheminots, ce qui au passage permet de comprendre sa valeur symbolique et son enracinement) puis, en 1894, dans le secteur minier. Mais il faut attendre 1910 pour qu'un système de retraite par capitalisation prenne en compte un grand nombre de salariés.

1900 Autre progrès : la semaine ne doit pas excéder 70h de travail et sera encore réduite (60h en 1906, 48h en 1919). « Il ne serait pas juste que nous nous trouvions en état d'infériorité par rapport aux fabricants allemands » : la phrase ne date pas de 2018 mais de 1897.

1906 Instauration d'un repos hebdomadaire de 24h.

1910 L'âge de départ à la retraite est fixé à 65 ans (60 dans certains cas). Ce qui est amusant car la plupart des ouvriers ne vivent pas jusqu'à cet âge. Femmes, enfants, pré-adultes qui ne travaillent pas seront « soumis à des influences funestes » nous dit-on.

1936 Front Populaire, semaine de 40h et 2 semaines de congés payés. On crie à la fainéantise, au désordre moral, au communisme, à la faillite. « Le début d'une catastrophe économique sans précédent en France, les congés payés feront plus de dégâts à l'industrie et à l'artisanat que les destructions de la Grande Guerre, dans 3 ans la France sera ruinée. »

1941 Vichy. Après une baisse continue durant un siècle, un gouvernement a enfin le courage de combattre la fainéantise : on repasse à 48h. Il faut redresser la France.

On rend le Front Populaire et son complot de fainéants responsables de la défaite.

« *L'esprit de jouissance l'a emporté sur l'esprit de sacrifice. On a revendiqué plus qu'on a servi. On a voulu épargner l'effort.* »

1946 Son cortège de progrès sociaux nous ramène en 1936 : 40h. Mais la retraite qu'il était possible de prendre à 60 ans depuis 1928 est dans les faits repoussés à 65. Le Conseil Nationale de la Résistance retient le principe de la retraite par répartition adoptée sous Vichy.

1956 3 semaines de congés payés, 4 en 1968 (accord de Grenelle).

1972 Dispositifs de pré-retraite inventés pour les plus de 60 ans, élargis au plus de 55 en 1980.

1982 39h et une semaine de congés payés en plus. Retraite à 60 ans pour 37,5 années de cotisation.

1993 Début de la contre-offensive : le gouvernement Balladur réforme les retraites brutalement. 40 années de cotisations sont dorénavant requises.

1998 Lois Aubry, 35h/semaine. Les plus sourds d'entre nous ont entendu que la France allait sombrer dans le sous-développement à cause de cette loi contraire à la Raison Économique. Le Medef, sûr de son bon droit, veut mener une « *guerre contre les 35h* » et a promis de nommer « *des tueurs à la tête du Medef* ».

2003 Année faste : la « réforme Fillon » allonge la durée de cotisation à 42 ans. On cherche à aligner les « privilèges » de la fonction publique sur le régime général. Suppression du lundi férié de Pentecôte. Faut être solidaire. Avec qui déjà ?

« *Le temps libéré par les 35h, c'est de la violence conjugale et de l'alcoolisme en plus.* »

(Nicolas Baverez, journaliste objectif, 2003)

2007 Le gouvernement Fillon veut faire « travailler plus » (pas les chômeurs mais ceux qui ont un travail, allez comprendre !) et défiscalise les heures supplémentaires, ce qui remet en cause, de fait, les 35h.

2010 L'âge légale de départ à la retraite est repoussé à 62 ans pour 41,5 années de cotisations. Ceux qui ne les ont pas peuvent gaiement continuer de travailler jusqu'à 67 ans. Cette réforme sera approfondie en 2012.

2015 Macroûte, devant un public de qualité (université du Medef), s'avoue favorable à une remise en question de la durée légale fixée à 35h. *Standing ovation.*

L'histoire ne s'arrête donc pas là.

2018 Grâce à la récente réforme portée par le gouvernement Philippe, Peugeot « propose » à ses « collaborateurs » de travailler 37h45 au lieu de 35 : 7,8 % de travail en plus/augmentation du salaire de 2,8 %. Merci beaucoup !

Le temps de travail diminue donc depuis deux siècles grâce au progrès technique sans que cela n'affecte l'économie : au contraire, nous produisons infiniment plus de biens et de richesses aujourd'hui qu'en 1850 grâce à la mécanisation, la robotisation, l'informatisation... - Mais quelles richesses ?

Essentiellement des produits de mauvaises qualités, voire complètement inutiles et souvent en plastique. -. Alors que cette tendance était continue, elle a été stoppée au début des années 80, la précarité de masse (chômage, CDD, intérim, temps partiels) nous étant justifiée par la « crise économique ». Pourtant l'argument de la crise ne tient pas. Les PIB des pays occidentaux prennent après-guerre une identique direction : accélération constante de 1960 à 1980 (avec une légère inflexion dans les années Reagan-Thatcher), puis progression plus irrégulière, mais globalement (très) haussière à partir de 1986. Sauf... à partir de 2008 où la tendance s'inverse. 2008, la crise, la vraie, déclenchée par l'action délirante des milieux financiers qui ont su faire éponger leur perte par les États (ces monstres bureaucratiques qui devaient rester à distance de l'Économie). La précarisation massive est en fait le résultat d'un partage différent de la richesse : hégémonie de l'idéologie capitaliste oblige, les gains de productivité ont été massivement convertis en dividendes. Dans les années 70, les salaires diminuent puis stagnent quand la part de l'Excédent Brut d'Exploitation (dans lequel sont comptés les dividendes augmente. La part de celui-ci a plus que doublé entre 1980 et 2012). La « pression des Marchés » conduit des entreprises à licencier sans raison sinon celle de complaire aux actionnaires : les Dieux ont soif.

Cette situation ne tombe pourtant pas du ciel et n'est pas piloté en sous-marin par d'obscurs comploteurs. On connaît leurs noms et leurs programmes, ils le clament tous les jours dans la plupart des médias. Elle est le résultat d'un discours libéral (et capitaliste) datant peu ou prou du XIX^{ème} siècle qui a infusé et s'est répandu dans la plupart des sociétés. Ce discours n'a jamais été aussi puissamment relayé et accepté et relève d'une stéréotypie qui ne tient aucun compte des réalités. Ainsi, réduire le temps de travail détruirait notre économie/notre moralité/notre pays ? Pourtant 350 000 emplois ont été créés sur la période 1998-2002 (bilan officiel des 35h par DARES qui est un service statistique du ministère du Travail et confirmé en 2016 par un rapport de l'IGAS), et on attend toujours la faillite de la 5^{ème} puissance mondiale.

Essayons un instant d'imaginer un monde où l'on aurait continué de travailler 15h par jour, et ce dès 8 ans jusqu'à que mort s'ensuive, 7 jours sur 7, comme en 1840 ! Quel serait le taux de chômage aujourd'hui ? 30, 40 % ? Plus, probablement. Ce discours s'appuie sur la prétention des économistes orthodoxes à faire Science alors qu'un postulat comme celui du « choix rationnel des agents » devrait suffire à discréditer leur vacillant édifice. Cette théorie affirme la rationalité absolue de l'*homo aeconomicus* : ses choix résultent d'une analyse rationnelle parfaite, et ces choix individuels déboucheraient nécessairement sur le bien-être social. Face à cette pseudo-complexité, face à à un jargon dont la fonction essentielle est de maintenir à distance le profane qui ne se sent la possibilité d'agir ? D'autant

tout propos contraire est nécessairement « simpliste » ou « populiste » ? Il faudrait montrer qu'il y a là, surtout obscurantisme et superstitions et que sous un vernis de « modernité » se dissimule un esclavagisme « décomplexé », une illusoire religion libéralo-consumériste.

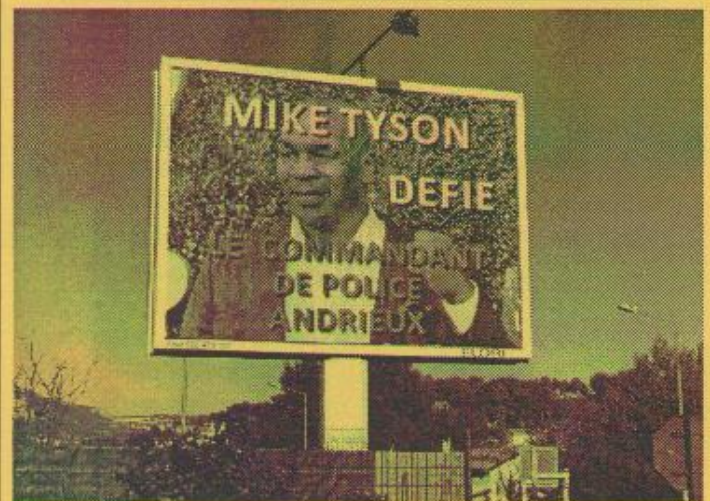
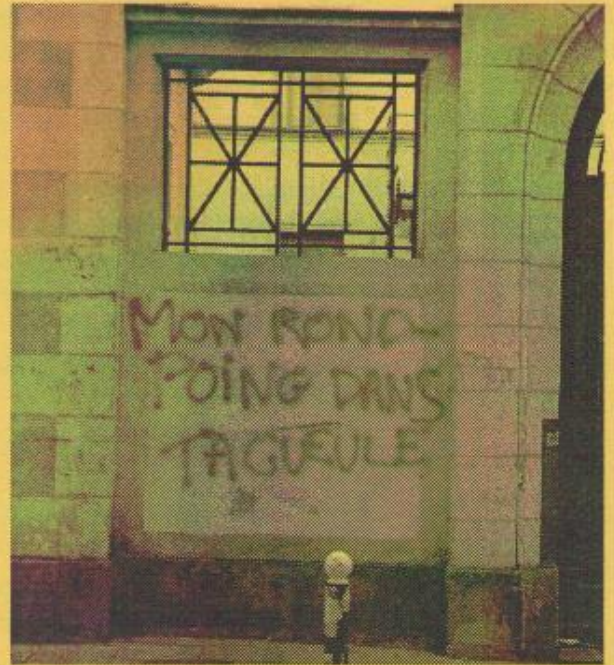
Car ce discours n'est fort que de la saine peur qu'il inspire et de la position stratégique dominant de celles et ceux qui le tiennent face à des syndicats fragiles, des salariés « individualisés » (précarité, temps partiels, accords d'entreprise, concurrence entre « prolétaires de tous les pays ») et des discours alternatifs inaudibles.

Cercle vicieux : conserver une durée légale la plus élevée possible – et pérenniser la précarité – permet de faire taire les revendications, de conserver des coûts de fonctionnement les plus bas possibles, d'entretenir la peur de celles et ceux qui ont un emploi et l'espérance de celles et ceux qui n'en ont pas.

Sont donc en concurrence ceux qui croient avoir quelque chose à perdre et ceux qui croient avoir quelque chose à gagner ? Même illusion, mêmes effets : celles et ceux qui travaillent trop et trop vite souffrent de leurs conditions de travail quand d'autres souffrent de ne pas travailler du tout. Ce sont les deux faces d'une mauvaise pièce de théâtre.

On aurait besoin du chômage pour faire pression sur les salaires, rendre impuissants les syndicats et soumettre les salariés ? C'est sûrement une vision complotiste, car tout est écrit et rabâché de partout, tous les jours : « Chômeurs et prolétaires de tous les pays = fainéants. Chômeurs et prolétaires de tous les pays, consommez tout. Chômeurs et prolétaires de tous les pays, concurrencez-vous. Chômeurs et prolétaires de tous les pays, vendez-vous. Chômeurs et prolétaires de tous les pays, obéissez-nous. Chômeurs et prolétaires de tous les pays, travaillez à notre place. »

Nous devons donc continuer de « faire mieux avec moins ». Et nous rappeler avec Orwell que « la liberté, c'est l'esclavage ». Ou alors relever encore plus la tête toutes et tous ensemble et affirmer que la liberté n'est pas l'esclavage. Niquons-les !



BEAUCOUP D'ENFANTS DE
MATERNELLE CROIENT QUE
LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE
S'APPELLE : MACRON DÉMISSION...

MACRON DÉMISSION!



L'APPEL DE L'ASSEMBLÉE DES ASSEMBLÉES DES GILETS JAUNES – 27 janvier 2019

Texte adopté par l'Assemblée des Assemblées des gilets jaunes de Commercy le 27 janvier, puis soumis à validation dans l'ensemble des AG locales, rond-points et QG en France et ailleurs.

« Nous, Gilets Jaunes des ronds-points, des parkings, des places, des assemblées, des manifs, nous sommes réunis ces 26 et 27 janvier 2019 en «Assemblée des assemblées», réunissant une centaine de délégations, répondant à l'appel des Gilets Jaunes de Commercy.

Depuis le 17 novembre, du plus petit village, du monde rural à la plus grande ville, nous nous sommes soulevés contre cette société profondément violente, injuste et insupportable. Nous ne nous laisserons plus faire ! Nous nous révoltons contre la vie chère, la précarité et la misère. Nous voulons, pour nos proches, nos familles et nos enfants, vivre dans la dignité. 26 milliardaires possèdent autant que la moitié de l'humanité, c'est inacceptable. Partageons la richesse et pas la misère ! Finissons-en avec les inégalités sociales ! Nous exigeons l'augmentation immédiate des salaires, des minimas sociaux, des allocations et des pensions, le droit inconditionnel au logement et à la santé, à l'éducation, des services publics gratuits et pour tous.

C'est pour tous ces droits que nous occupons quotidiennement des ronds-points, que nous organisons des actions, des manifestations et que nous débattons partout. Avec nos gilets jaunes, nous reprenons la parole, nous qui ne l'avons jamais. Et quelle est la réponse du gouvernement ? La répression, le mépris, le dénigrement. Des morts et des milliers de blessés, l'utilisation massive d'armes par tirs tendus qui mutilent, éborgnent, blessent et traumatisent. Plus de 1000 personnes ont été arbitrairement condamnées et emprisonnées. Et maintenant la nouvelle loi dite « anti-casseur » vise tout simplement à nous empêcher de manifester. Nous condamnons toutes les violences contre les manifestants qu'elles viennent des forces de l'ordre ou des groupuscules violents. Rien de tout cela ne nous arrêtera ! Manifester est un droit fondamental. Fin de l'impunité pour les forces de l'ordre ! Amnistie pour toutes les victimes de la répression !

Et quelle entourloupe que ce grand débat national qui est en fait une campagne de communication du gouvernement, qui instrumentalise nos volontés de débattre et de décider ! La vraie démocratie, nous la pratiquons dans nos assemblées, sur nos ronds-points, elle n'est ni sur les plateaux télé ni dans les pseudos tables rondes organisées par Macron.

Après nous avoir insultés et traités de moins que rien, voilà maintenant qu'il nous présente comme une foule

haineuse fascisante et xénophobe. Mais nous, nous sommes tout le contraire : ni raciste, ni sexiste, ni homophobe, nous sommes fiers d'être ensemble avec nos différences pour construire une société solidaire.

Nous sommes forts de la diversité de nos discussions, en ce moment même des centaines d'assemblées élaborent et proposent leurs propres revendications. Elles touchent à la démocratie réelle, à la justice sociale et fiscale, aux conditions de travail, à la justice écologique et climatique, à la fin des discriminations. Parmi les revendications et propositions stratégiques les plus débattues, nous trouvons : l'éradication de la misère sous toutes ses formes, la transformation des institutions (RIC, constituante, fin des privilèges des élus...), la transition écologique (précarité énergétique, pollutions industrielles...), l'égalité et la prise en compte de toutes et tous quelle que soit sa nationalité (personnes en situation de handicap, égalité hommes-femmes, fin de l'abandon des quartiers populaires, du monde rural et des outre-mers...).

Nous, Gilets Jaunes, invitons chacun avec ses moyens, à sa mesure, à nous rejoindre. Nous appelons à poursuivre les actes (acte 12 contre les violences policières devant les commissariats, actes 13, 14...), à continuer les occupations des ronds-points et le blocage de l'économie, à construire une grève massive et reconductible à partir du 5 février. Nous appelons à former des comités sur les lieux de travail, d'études et partout ailleurs pour que cette grève puisse être construite à la base par les grévistes eux-mêmes. Prenons nos affaires en main ! Ne restez pas seuls, rejoignez-nous !

Organisons-nous de façon démocratique, autonome et indépendante ! Cette assemblée des assemblées est une étape importante qui nous permet de discuter de nos revendications et de nos moyens d'actions. Fédérons-nous pour transformer la société !

Nous proposons à l'ensemble des Gilets Jaunes de faire circuler cet appel. Si, en tant que groupe gilets jaunes, il vous convient, envoyez votre signature à Commercy(assembleedesassemblees@gmail.com). N'hésitez pas à discuter et formuler des propositions pour les prochaines « Assemblées des Assemblées », que nous préparons d'ores et déjà. Macron Démission ! Vive le pouvoir au peuple, pour le peuple et par le peuple !

Appel proposé par l'Assemblée des Assemblées de Commercy. Il sera ensuite proposé pour adoption dans chacune des assemblées locales. »

La 2^{ème} Assemblée des Assemblées se tiendra les 5,6 et 7 avril 2019 à Saint-Nazaire.

<https://la-loire-en-colere.fr/appel-pour-la-2eme-assemblee-des-assemblees/>

DES GILETS JAUNES FACE À LA JUSTICE ...

DE CLASSE

De l'intérêt de refuser la comparution immédiate

Compléments d'informations juridiques à un article paru dans le n°2 du Déchaîné

Ce lundi 7 janvier au Palais de Justice des Batignolles à Paris, nous avons assisté à des audiences en renvoi ; c'est-à-dire que les inculpés arrêtés lors des actes II et III ont alors refusé le passage en comparution immédiate et ont obtenu de ce fait un délai pour préparer leur défense.

Deux inculpés qui n'avaient pas eu le temps de préparer leur défense ont obtenu un nouveau renvoi ; ils passeront le 16 avril devant la 24^{ème} chambre. Le contrôle judiciaire dont ils font l'objet a été assoupli pour qu'ils puissent voir leur avocat à Paris.

Le chef d'inculpation principal est pour tous d'avoir « participer sciemment à un groupement, même formé de façon temporaire, en vue de la préparation caractérisée d'un ou plusieurs faits matériels de violences volontaires contre les personnes ou de destructions ou de dégradations de biens. » Ce délit a été créé par Sarkozy dans la loi du 02 mars 2010 dans le but « de renforcer la lutte contre les violences de groupe et la protection des personnes chargées d'une mission de service public ». Le parquet a assaisonné ce fond de sauce d'épices variées selon le cas : « rébellion », « dégradation », « port d'arme », « coup et blessure sur personnes dépositaires de l'autorité publique. »

Avant de détailler chacune des affaires, une évidence s'impose néanmoins : cette audience en renvoi montre une fois de plus la **nécessité de refuser les comparutions immédiates**. Bien sûr, des peines sont tout de même prononcées ; bien sûr la relaxe n'est pas toujours la norme (alors que les dossiers le permettraient) ; bien sûr, la Justice continue ici son travail d'éradication du mouvement ; bien sûr il est toujours difficile d'énoncer des vérités générales dans le cadre des procès. Cependant à dossier équivalent, la sentence est souvent plus « clémente » qu'en comparution immédiate.

Les comparutions avec avocats

Arrêté à midi pendant l'acte III, C. B. est accusé de « participation à un groupement... », de « dégradations » et de « port d'arme de catégorie D ». Le procureur demande dix mois dont six avec sursis ; il est condamné à 300 euros d'amende pour le « port d'arme » et est relaxé pour les deux autres chefs d'inculpation.

Interpellé très tôt sur les Champs lors de l'acte II, D. Y. est accusé de « violences volontaires sur personne identifiée comme représentant de l'ordre public ». Pour une pierre lancée sur un kiosque à journaux, la ville de Paris se porte partie civile, c'est-à-dire qu'elle s'estime victime devant le tribunal afin de demander une

indemnisation pour les préjudices subis. Pour l'acte II, au fait de « participer à un groupement » s'ajoute une circonstance aggravante : « en dehors de l'espace autorisé ». Rappelons que l'ensemble des Champs était totalement bouclé par les policiers, pour y accéder il fallait accepter un contrôle d'identité et une fouille. Le fait de se trouver « en dehors » attestait donc pour les juges la volonté d'en découdre. Le procureur demande 4 mois ferme ; il est condamné à 105 heures de Travaux d'intérêts généraux (TIG) assorties d'une obligation de soins (sic). 4 mois avec sursis s'il n'effectue pas les TIG. Aucune indemnisation pour la partie civile.

Arrêté au cours de l'acte III B. M. est accusé de « participation », et du port de « pierre, lunette, masque et protège-tibias. La procureure demande des TIG et l'interdiction de se rendre à Paris. Il est relaxé.

Les comparutions sans avocats

A. est arrêté au cours de l'acte II. Il est accusé de « participation », de « rébellion » et de « coups et blessures » : un policier de la BAC qui l'a arrêté s'est foulé le pouce - 10 jours d'ITT et demande 1 500 euros de dommages et intérêts. A. n'a pas d'avocat, mais accepte d'être jugé. Le gentil policier est présent, il témoigne. Larmoyant, le procureur évoque les manifestations de janvier 2015 « où on embrassait et remerciait les policiers qui nous protègent » pour les opposer à « ces violences insurrectionnelles » où « ils sont pris pour cibles ». Dans la foulée, il requiert deux ans fermes. A. est condamné à six mois de sursis et cinq ans de mise à l'épreuve. Les dommages et intérêts du policier sont renvoyés au civil, mais A. doit tout de même verser 1 500 euros en provision.

R. est interpellé au soir de l'acte II : il est accusé de « participation » et de « rébellion ». Le procureur demande trois mois fermes. Résultat : 105 heures de TIG assorties de trois mois de sursis s'ils ne sont pas effectués.

Interpellé lors de l'acte III, D. G. est accusé de « participation », de « déclarations imaginaires » et de « possession de pétard ». Arrivé du Havre à 20h30, il a été arrêté à 21h50. Le procureur requiert une amende avec sursis. Relaxe.

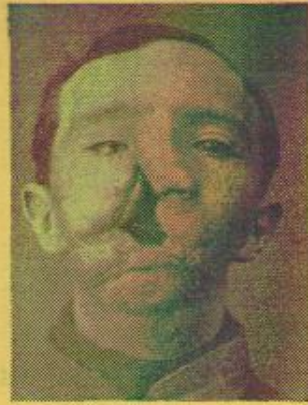
Interpellée à 15h30 au cours de l'acte II, L. Y. est accusée de « participation », de « déclaration imaginaire », de « violence volontaire envers une personne détentrice de l'autorité, sans ITT ». Jet de peinture = violence. Le procureur demande une amende avec sursis, 105 heures de TIG assorties de cinq mois de sursis s'ils ne sont pas effectués, et 150 euros d'amende pour fausse déclaration d'identité.

N'oubliez pas refuser la comparution immédiate et/ou demander conseil à un avocat, commis d'office ou non. L'aide juridictionnelle existe pour les moins argentés ! Courage à toutes et tous. Amnistie pour tous les inculpés.



1914

2019



Décembre 1914
3 mois après la blessure.

Juin 1915:



Mai 1916.



Juillet 1917.



**DEPUIS TOUJOURS
L'ÉTAT NOUS
ENVOIE À LA
GUERRE ET NOUS
FAIT LA GUERRE**

le monde moderne-marchand dans toute sa splendeur

Toutes les citations ont été trouvées sur le site de présentation du futur centre commercial *Steel*.

« **La créative ville de Saint-Étienne.** »

C'est toujours avec un sourire qui fait la gueule en même temps que nous lisons cette ineptie sans nom. Saint-Étienne est une ville peu riche économiquement, nos décideurs locaux veulent donc attirer des « créatifs », entendre un jeune *startupper* des nouvelles technologies de l'information et de la communication, afin de la rendre plus propre et moins pauvre. Le rêve de n'importe quel maire depuis Michel Thiollière. Nous pensons que les décideurs locaux veulent que Saint-Étienne soit vidé de ces habitants les plus pauvres. Si cet engouement pour le design et la *startupperie* continue de déferler sur la ville, le foncier augmentera, donc inévitablement les loyers, la taxe d'habitation, les prix dans les magasins...

« **Une conception urbaine exemplaire, une architecture et un design spectaculaires, et une offre commerciale puissante.** »

Une immense traînée de gerbe de béton et d'acier posée à côté de l'autoroute, voilà la vie de rêve que nous vendent nos chers politiciens locaux. Un nouveau « style de vie » de merde. Une *designerie* dégueulasse, oppressante et invasive. L'architecture *designesque* a pour seul slogan, « tout doit disparaître », il suffit d'observer nos rues : dispositifs anti-sdf (banc), les places sont rasées et bétonnées (place Carnot), les parcs sont rasés (Villeboeuf), les caméras sont de partout, de moins en moins d'endroit pour s'asseoir, des ronds-points avec des sculptures toujours plus nazes et chères, etc.

« **Pour se détendre et s'amuser, un large éventail d'espaces à vivre inédits. Il sera aussi proposé du vert, pour se détendre et respirer** »

« **Un trottipark pour les trottinettes, un terrain de sport, des tables de ping-pong, un parking qui se transforme en terrain de basket le dimanche, près de 1 100 plantations, un axe naturel végétalisé, une rivière et une « clairière de biodiversité » propice au développement d'un écosystème riche.** » Bon si nous résumons, des « loisirs » pour nous pousser à

consommer des produits souvent inutiles doublé d'une fausse couverture écologique. Ils rasent toute une zone pour la bétonner et ils nous feraient croire qu'un chemin d'herbe, quelques plantes, un filet d'eau potable et un carré d'herbe où personne ne pourra marcher dessus serait écologiquement et humainement responsable. Tout ça mélanger aux bruits insupportables des musiques des magasins, aux néons agressifs et aux pots d'échappements des milliers de voitures et de bus qui s'y rendront. Merci pour tout !

Steel à la rescousse des commerçants du centre-ville ?

Gaël Perdreau et sa clique de rigolos soutiennent de partout dans les médias que ce magnifique centre commercial aidera les commerces du centre-ville. Par quel miracle ? Quel commerce de proximité aurait envie et les moyens de s'installer dans une bouse pareille ? Tout pour les grandes enseignes (Kiabi, Decathlon, Mango, Boulanger, etc.) et peu pour celles et ceux qui n'ont pas le temps ou les moyens de locomotions de se rendre dans cet infâme endroit.

DE QUELLE CONCEPTION URBAINE EXEMPLAIRE PARLEZ-VOUS ?

PARTICIPER SANS SOURCILLER À VIDER LE CENTRE-VILLE DE CES COMMERCES EST EXEMPLAIRE ?

BÉTONNER ET NOUS OBLIGER À UTILISER NOS VOITURES POUR ACCÉDER À CE CENTRE COMMERCIAL EST ÉCOLOGIQUEMENT EXEMPLAIRE ?

VENDRE SA VILLE AUX GRANDES ENSEIGNES DE LA CONSOMMATION DE MASSE EST EXEMPLAIRE ?



BRÈVES

SOURIEZ VOUS ÊTES FILMÉS, VOUS SEREZ BIENTÔT ÉCOUTÉS !

C'est avec une joie non dissimulée que nous avons appris qu'à Saint-Etienne seront prochainement installés des micros dissimulés dans le mobilier urbain pour écouter la rue. La CNIL a dit oui, youpi !

Saint-Etienne Métropole et *Serenicity*, une filiale du marchand de mort Verney Carron, sont heureux de vous annoncer l'installation prochaine de micros dans le quartier Tarentaize.

Une expérimentation grandeur nature de la *Smart City*. Cela va permettre d'appeler directement les pompiers s'il y a un accident sur la route, et ainsi la mamie du 3^{ème} n'aura plus à composer le 18. Quelle révolution ! Ce n'est pas pour cliquer, c'est pour améliorer nos vies. Nous rendre joyeux en quelque sorte. On pourra même enregistrer le chant des oiseaux, enfin s'il en reste encore...

La *Smart City*, quel merveilleux filon pour ces villes à la recherche d'un développement économique infini et ces *startuppers* en mal de reconnaissance.

La ville va être intelligente, car nous sommes trop cons. Alors il y a des gens bien intentionnés qui ont tout prévu pour nous rendre la vie facile et heureuse.

Éduquer ces pauvres qui gaspillent l'eau et l'électricité, en les équipant de mouchards. Imposer le numérique dans notre quotidien, en le rendant incontournable.

En attendant le tram, on se reposait sur un vulgaire banc en bois. Maintenant on posera notre cul sur un siège design connecté. Merci la *Smart City*, merci la vie.

La *Smart City* est un vrai projet politique. Le déploiement massif des technologies numériques permet d'asservir et de contrôler davantage la population. C'est aussi extraire des matières premières rares, polluer la terre et consommer toujours plus d'énergie. Réprimer nos libertés et détruire davantage la nature, voilà le vrai visage de la ville numérique.

Sainté *Smart City*, non merci !



Le lapsus de Gilles Le gendre le lundi 21.01 à 8h44 suite à la question d'un internaute de France Inter : - « est ce que c'est pas de l'enfumage ce grand débat ?! » - « pas du tout en attendant la fin des gilets jaunes, euh.. j'veux dire la fin du grand débat »

Bonjour, le collectif Justice pour tous 42 mets en ligne une cagnotte afin de soutenir et d'aider au mieux possible les personnes victimes de violences policières ainsi que ceux qui ont été victimes de répressions « abusives. »

Cette cagnotte sera totalement transparente et si vous avez la moindre question quand à la gestion des financements n'hésitez pas à demander.

Merci de votre solidarité à tous et à toutes.

justicepourtous42@gmail.com

<https://www.leetchi.com/c/justice-pour-tous-42>

🇻🇪 Situation au #Venezuela :

@CCastaner

« Nous saluons le courage des Vénézuéliens qui marchent pour leur liberté (...) Lorsqu'un pouvoir répond aux revendications de son peuple par des violences policières, c'est que vous êtes sur le chemin de la dictature. »



Le gouvernement nous imite !

Souvent, nous reproduisons les mêmes discours et pratiques que les gouvernants, aujourd'hui, il nous imite : Une cagnotte pour nos GJ emprisonnés et blessés ; une cagnotte pour les policiers blessés. Nous débattons sur les ronds-points de sa destitution ; il veut en débattre en organisant une campagne électorale camouflée en grand débat. Des GJ lancent des pavés sur les policiers ; les policiers lancent des pavés sur les GJ. Les GJ disent « on en a marre, il faut que ce système cesse » ; Castaner répète comme un perroquet depuis 3 mois, « il faut que cette mobilisation cesse. »... ..

Destituons ces bandes de nazes !



BREVES (suite)

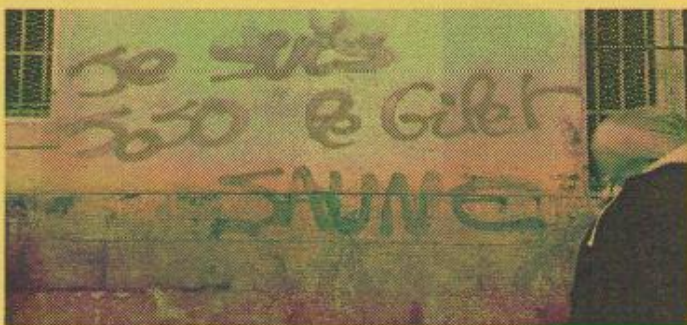
COURS DE POLITIQUE POUR LES ANTIFASCISTES DE COMPTOIR

L'affiche ci-contre est tout a fait consternante. Le fascisme devrait être exclusivement combattu par la violence, première connerie. Seconde connerie, beaucoup plus aberrante politiquement, confondre antifascisme, antiracisme, antihomophobie, antisémitisme, antisexisme, etc.

Le fascisme n'est pas incarné par quelques certains de skinheads nazis, par quelques groupes politiques plus ou moins violents et racistes ou encore par une insulte sexiste ou homophobe. Le fascisme est un **système politique** autoritaire. Pas besoin d'attendre la venue du FN ou des identitaires, nous le vivons déjà au quotidien, il n'y a pas de justice, de plus en plus de lois et de dispositifs restreignent nos libertés, creusent les inégalités sociales et économiques au nom d'un idéal suprême collectif: l'argent. Le fascisme n'est pas nécessairement de droite, il peut être aussi de gauche.

L'antifascisme, comme son nom l'indique, est un mouvement qui s'oppose au fascisme ; qui est un **système politique** autoritaire, populiste, nationaliste, voire totalitaire. L'antifascisme, depuis son apparition dans les années 1920 en Europe, a toujours été hétéroclite politiquement. Des individus et organisations politiques (anarchistes, communistes, socialistes, démocrates-chrétiens, libéraux, etc.) ont combattu et affirmé leur opposition au fascisme, même s'il est vrai qu'il a toujours été plus porté par les mouvements de Gauche.

L'antifascisme peut aussi être défini comme une idéologie tendant à s'opposer aux mouvements populistes. C'est-à-dire contre un type de discours et de courants politiques qui fait appel aux intérêts du «peuple», en opposant ses intérêts à ceux de « l'élite » qu'il prend pour cible dans ses critiques et s'incarnant dans une figure charismatique et soutenu par un parti acquis à ces discours. Cette définition est vague et permet facilement de taxer n'importe quel parti, opposant politique ou copains de fasciste, évitant ainsi de se creuser la soupière en coupant court à toutes discussions possibles. Concrètement, arrivé à court d'arguments et fatigué de réfléchir, conclure par « en fait Mr ou Mme untel est fasciste ». Le nec plus ultra de la discussion de comptoir et du sophisme.



Guide pratique pour les nuls en politique

" les antifas sont aussi violents que ceux qu'ils combattent "

DIFFERENCE ?

FASCISTES

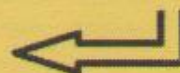


HAINE DES HOMOS
HAINE DES ETRANGERS
HAINE DES JUIFS
HAINE DES MUSULMANS
HAINE DES ROMS
HAINE DES SYNDICALISTES
HAINE DU FEMINISME
HAINE DE LA LIBERTE
HAINE DE L'EGALITE
HAINE DU PROGRES
HAINE...

ANTIFASCISTES



LUTTENT CONTRE CES
CONNARDS ET LEURS
IDEES PUANTES !



L'antifascisme, c'est l'autodéfense populaire face à la barbarie

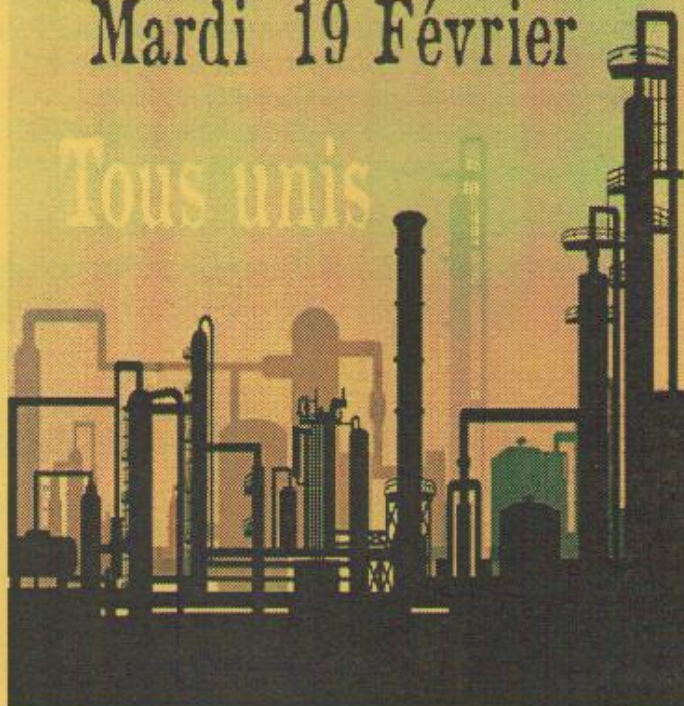
BLOCAGE NATIONAL

Dépôts et raffineries

Partout en France

Mardi 19 Février

Tous unis



Si vous voulez nous rencontrer pour apporter votre contribution à la lutte contre Macron et son monde, rendez-vous au RP de Monthieu 7/7j

NOUS SOMMES DE RETOUR !!!

**À pied, en vélo, à cheval, en voiture : criez, klaxonnez, traversez
C'est ouvert, vous êtes les bienvenus**

Les gilets jaunes de Monthieu vous remercient pour :

- la présence quotidienne sur le rond-point***
- la main d'œuvre pour constructions***
- le bois ou les palettes pour se chauffer***
- les thermos de café et de thé chaud***
- les dons de nourritures***
- les plans pour imprimer Le Déchaîné à peu de frais***

**Syndicalistes, syndicats, rejoignez la lutte. Ne signer plus des accords pour récupérer deux-trois miettes que les gouvernants vous jettent.
Votre arme c'est la grève générale**

Nous lançons un appel à approfondir notre réflexion, ne proposons pas que des mesures fiscales et sociales mais aussi politiques : Pour gagner des libertés. Pour la démocratie directe réelle. Pour tendre vers un maximum d'égalité. Ce que nous faisons est éminemment politique, nous ne sommes pas *apolitiques*, nous sommes *apartisans*, c'est-à-dire que nous ne soutenons aucun parti politique ou syndicat. Nous appelons toutes les forces à se joindre à la bataille

Les GJ de Monthieu remercient tous ce qui dans le pays ont du jus, tous ceux qui bougent pour faire avancer les choses, tous ceux qui soutiennent le mouvement des gilets-jaunes, tous ceux qui avancent et se battent contre l'ordre établi



JAUNE D'ARC A L'ASSAUT DU CAPITAL



G.I
J